



MUNICIPALITÉ DE
SAINT-ÉDOUARD

AVIS PUBLIC

DEMANDE D'AUTORISATION DE DÉMOLITION

AVIS PUBLIC est donné aux personnes intéressées que le Comité de préservation du patrimoine bâti de Saint-Édouard tiendra une séance le **1 novembre 2023, à 18h30**, à la salle communautaire de Saint-Édouard situé au 405C, montée Lussier afin de statuer, conformément au règlement 2023-326 relatif à la démolition sur le territoire de la municipalité, sur la demande ayant trait au bâtiment suivant:

- Un bâtiment principal situé au **308, rang La Frenière** et le numéro de **lot 6 336 393** du cadastre de Québec. Le bâtiment est la propriété de **Daniel Sénécal**.

Toute personne qui veut s'opposer à la démolition doit, dans les dix (10) jours de la publication du présent avis ou, à défaut, dans les dix (10) jours qui suivent l'affichage de l'**avis** sur l'immeuble concerné, faire connaître par écrit son opposition motivée à la greffière-trésorière de la Municipalité, par courrier électronique à dg@saintedouard.ca ou par courrier recommandé ou certifié à l'adresse suivante :

Municipalité de Saint-Édouard
Attention : Edith Létourneau, directrice générale et greffière-trésorière
405C, montée Lussier
Saint-Édouard (Québec) J0L 1Y0

PRENEZ AVIS que toute personne intéressée pourra se faire entendre du Comité à ladite séance relativement à cette demande.

Saint-Édouard, ce 19 octobre 2023.

Maxime Zniber
Secrétaire du comité de démolition